à s'occuper de la partie commerciale de l'entreprise.

Quant au genre d'articles que le syndicat a l'intention de fabriquer, il sera probablement limité à ceux qui ne nécessitent pas précisément des conditions spéciales de fabrication et que l'on peut produire un peu partout, pourvu que la main-d'œuvre soit abondante et à bon marché et les matières premières facilement obtenables. Ce serait le cas, paraît-il, pour les tissus, les chaussures et une foule d'autres articles que l'on peut fabriquer en grande quantité sur le même modèle.

En ce qui concerne l'écoulement de ses produits, le syndicat a l'intention d'organiser une section commerciale qui se chargera de tout ce qui a trait à la vente et permettra de se passer complètement de l'intermédiaire des importateurs, négociants, banquiers, courtiers, et, en général, de toutes les personnes en relation avec le commerce et l'industrie des pays européens. Lorsqu'il y verra avantage, le syndicat compte même vendre directement aux consommateurs.

Les articles fabriqués seront remis aux représentants du syndicat, qui les expédieront ensuite à leurs agents dans les pays auxquels ils sont destinés. L'achat des matières premières sera fait par des représentants du syndicat, qui fourniront également aux usines les modèles des articles à fabriquer, avec des instructions spéciales basées sur des renseignements fournis par des agents au courant des besoins des marchés sur lesquels ces articles seront mis en vente. La tâche des usines consistera, la plupart du temps, à imiter exactement ces articles et à les fabriquer au plus bas prix possible.

Actuellement, le Japon est considéré comme offrant plus d'avantages que la Chine pour l'établissement de manufactures de l'espèce, la population y étant, en général, plus intelligente et plus apte à se plier aux conditions que nécessite une organisation industrielle. Les Japonais apprennent très vite à manier les outils et arrivent en très peu de temps à se servir des machines. De plus, ils sont très dociles, travaillent rapidement, et l'on ne doit pas oublier qu'ils se contentent de salaires variant de 0 fr. 75 à 1 fr pour une journée de travail de 10 à 11 heures.

Jusqu'à un certain point, les Chinois possèdent également quelques-unes de ces qualités, mais étant donné que la tranquillité ne règne pas encore en Chine et que les habitants sont en général hostiles aux étrangers, la main-d'œuvre ne s'y recruterait pas aussi facilement et les nouveaux établissements n'y jouiraient pas d'une sécurité aussi grande qu'au Japon.

Deux ou trois usines seront cependant établies, à titre d'essai, dans les ports chinois ouverts au commerce étranger, mais les opérations principales du syndicat seront faites au Japon, où des avantages spéciaux ont été accordés sous la garantie du gouvernement.

D'après le *Bulletin commercial de Bruxelles* on ne possède encore que peu de détails sur l'organisation définitive du syndicat, mais il paraîtrait qu'il a déjà commandé un grand nombre de machines, entre autres toute une série de machines pour fabriquer des chaussures destinées à l'Amérique du Sud. Il est à remarquer, à ce sujet, que les opérations du syndicat ne seront pas limitées à un article déterminé, mais comporteront une foule d'objets qui seront mis en vente non-seulement dans les pays d'Extrême-Orient, mais aussi dans toutes les contrées où il n'y a que peu ou pas d'industrie manufacturière, comme l'Amérique du Sud, l'Afrique australe, les Indes néerlandaises, l'Australie, etc.

L'idée du syndicat est assurément très hardie, mais si le projet est soigneusement étudié et bien exécuté, il a certaines chances de réussir, surtout si ses promoteurs disposent de capitaux suffisants. En cas de réussite, une entreprise semblable aurait des conséquences fâcheuses pour l'industrie européenne, qui ne serait pas à même de lutter, à cause du prix élevé de la main-d'œuvre, et qui se verrait ainsi privée, pour une foule d'articles, du débouché que lui offrent les pays d'Extrême-Orient et autres.

Il est vrai, par contre, comme on l'a déjà fait remarquer, que les taux des salaires commence au Japon et que le mouvement ascendant s'accentuera au fur et à mesure du développement de l'industrie ; mais il faudra encore de nombreuses années avant que les salaires y soient aussi élevés qu'en Europe ou en Amérique, en supposant qu'ils doivent jamais le devenir, et, d'ici là, une entreprise du genre de celle que nous venons de signaler aurait eu le temps de faire un tort immense à certaines industries européennes et américaines.

On ne doit pas non plus oublier que, jusqu'à présent, les étrangers qui avaient projeté d'établir des industries privées en Chine ou au Japon, ont également dû y renoncer, à cause des risques et des difficultés de toute espèce que comportent ces sortes d'entreprises.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection législative de Dieppe. — Un républicain modéré élu

Rouen, 31 mai. — Seine-Inférieure, 2e circonscription de Dieppe : M. de Folleville, républicain modéré, 5050 voix, élu ; M. Rouland, républicain radical, 4992.

Il s'agissait de remplacer M. Legras, opportuniste, décédé.

Une élection législative à Cholet Un monarchiste élu

Cholet, 31 mai. — 1re circonscription de Cholet : inscrits, 17.894 ; votants, 10.730 ; suffrages exprimés, 9.509.

M. Baron, maire de Cholet, monarchiste, est élu par 9.509 voix, soit l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Baron n'avait pas de concurrent. Il s'agissait de remplacer M. le comte de Maillé, royaliste, élu sénateur, qui député depuis 1871, avait été réélu en 1893 par 9364 voix contre 1665 à un républicain, M. Gourdelière.

Une lettre de M. Mirman à M. Millerand

Paris, 31 mai. — Dans une lettre à M. Millerand, M. Mirman se déclare socialiste indépendant et refuse d'entrer dans le parti collectiviste.

Il émet l'avis que le groupe socialiste de la Chambre ne change rien à son organisation.

M. Turrel, Ministre des Travaux Publics, aux Andelys

Les Andelys, 31 mai. — M. Turrel a inauguré aujourd'hui la nouvelle ligne des Andelys à St-Pierre.

Recevant une délégation de l' « Association Gambettiste, » il a déclaré que c'étaient les idées de Gambetta et de Jules Ferry qui triomphaient aujourd'hui.

Puis il a ajouté : « Vos sentiments sont les nôtres : ni collectivisme, ni réaction ! Vive la République ! »

Des applaudissements ont accueilli ces paroles.

Les fonctionnaires et les cérémonies religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc

Paris, 31 mai. — Le *Figaro* de demain dit que le gouvernement a prescrit aux fonctionnaires de tout ordre, à propos des cérémonies religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc, de ne figurer à ces cérémonies qu'à titre privé, sans uniforme et sans aucun signe ou insigne de leurs fonctions ou de leur grade.

M. Deville, conseiller municipal de Paris victime d'un accident

Paris, 31 mai. — Le retour des courses de Chantilly a été attristé par un douloureux accident.

M. Deville, conseiller municipal de droite du quartier N.-D. des Champs, âgé de 39 ans, se trouvait sur le quai de la gare de Chantilly avec son neveu, lorsqu'une bousculade s'étant produite, le sympatique conseiller municipal fut précipité sous les roues d'une machine en marche, et eut la jambe droite complètement brisée à la hauteur de la cheville.

M. Deville, dont l'état est grave, a été transporté aussitôt à l'hôpital de Chantilly. On craint que l'amputation ne soit nécessaire.

Le ministre des colonies. M. André Lebon, à Moulins

Moulins, 31 mai. — M. André Lebon est venu assister à l'ouverture du Congrès agricole.

Faisant allusion aux réformes fiscales, il a dit qu'il voulait « que la richesse mobilière contribue aux dépenses publiques dans la même proportion que la richesse immobilière ».

Un accident de chemin de fer en Algérie. — Trois blessés

Alger, 31 mai. — Un train venant de Constantine a déraillé entre Tamarin et El-Kantara.

Le mécanicien est blessé assez grièvement; les deux deux conducteurs ont reçu des contusions peu graves. La locomotive ainsi qu'un fourgon ont été avariés.

Le choléra en Egypte

Le Caire, 31 mai. — Un cholérique dont le cas était désespéré, ayant été traité par le serum, se trouve hors de danger aujourd'hui.

On signale aujourd'hui 100 décès, parmi lesquels un certain nombre dus à des cas qui avaient été tenus cachés.

Le prince Victor et le parti impérialiste

Le bruit a couru que des dissentiments se sont produits dans le parti impérialiste, une réunion du comité plébiscitaire du 8e arrondissement de Paris, qui devait avoir lieu mercredi dernier, ayant été brusquement décommandée.

M. Cunéo d'Ornano, interrogé à ce sujet, a déclaré que la réunion a été ajournée parce qu'un des orateurs qui devait y prendre la parole avait été mandé à Bruxelles, auprès du prince Victor Napoléon, lequel devait lui avoir remis dimanche, une déclaration destinée à être rendue publique.

Mais, dans l'entourage du prince Victor, on dément absolument les assertions de M. Cuneo d'Ornano.

Réunions royalistes. — Un programme d'agitation électorale

Le *Journal* assure que d'importantes réunions du parti royaliste seront instamment tenues à Bruxelles.

Le duc d'Orléans consultera d'abord le duc d'Audiffret-Pasquier, puis MM. Lursalsuces, Callas, Boyer, Lambelin, de Ramel, de Bernis.

M. Callas soumettra au prince un programme complet d'agitation électorale et de réorganisation de la presse monarchique. Les réunions consacreront définitivement un plan complet, pour les jeunes du parti royaliste et probablement M. Callas sera investi des fonctions jadis attribuées à M. Rocher et à M. d'Haussonville.

A propos de la duchesse d'Aoste. — Une nouvelle démentie

La *France* publiait samedi soir une information d'après laquelle le récent voyage du duc d'Aumale en Italie aurait eu pour effet de dissuader sa petite-nièce, la duchesse d'Aoste, sœur du duc d'Orléans, d'intenter à son mari un procès en divorce pour des motifs d'ordre intime.

Le *Temps* a télégraphié à M. Dufeuille, qui se trouve en ce moment auprès du duc d'Orléans à la Mandria, résidence d'été de la duchesse d'Aoste. M. Dufeuille a répondu en ces termes :

« Prière de démentir du premier au dernier mot cette » fable calomnieuse et ridicule. »

Le monument de Théodore de Banville à Moulins

Moulins, 31 mai. — Ce matin a eu lieu en présence du ministre de l'instruction publique, à Moulins, l'inauguration de la statue de Théodore de Banville. Plusieurs discours ont été prononcés.

Réformes militaires

La limite d'âge des officiers supérieurs

Le *Matin* prête au ministre de la guerre l'intention d'abaisser de 1 ou 2 ans la limite d'âge du service actif des officiers supérieurs. Il serait créé un nouveau grade, une sorte de généralat supérieur, dont bénéficieraient 4 ou 5 généraux désignés par le conseil des ministres, et qui seraient par simple décret maintenus en activité jusqu'à 68 ans.

Le gagnant d'un gros lot

Paris, 31 mai. — Au tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Paris de 1875, le gros lot de 400,000 francs a été gagné par M. Duveau, jardinier à Orléans.

La première communion du duc de Montpensier à Angers

Angers, 31 mai. — Ce matin, Mgr le duc de Montpensier a fait sa première communion en la chapelle de l'Externat Saint-Maurille, en présence de sa mère, de ses sœurs les princesses Isabelle et Louise, de son oncle Mgr le duc de Chartres et de toute l'aristocratie angevine.

Une foule énorme assistait à cette cérémonie, qui était présidée par Mgr Mathieu, le nouvel archevêque de Toulouse.

L'éminent prélat a prononcé une brillante allocution qu'il a terminée en adressant un salut respectueux à Mme la comtesse de Paris et en consacrant un souvenir ému à la mémoire de M. le comte de Paris.

Ce soir, le jeune prince a reçu la confirmation.

La sécheresse dans le Midi Suicide d'une fermière

Aubenas, 31 mai. — Une sécheresse persistante continue ici et dans les environs depuis cinq mois. Les puits sont à sec ; l'eau manque à Saint-Etienne, Saint-Privat et Vesseaux. Les fruits, le blé, les pommes de terre sont perdus ; la récolte des cocons est douteuse. Les agriculteurs sont navrés.

Toulon, 31 mai. — Un fermier du quartier de Rigournel, Baptistin Fols, s'est suicidé par asphyxie parce qu'il était profondément affecté de la sécheresse qui sévit dans le Midi et a empêché la réussite de ses récoltes.

L'extradition de l'avocat Friedmann par la France

L'extradition de Friedmann a eu lieu dimanche matin à Metz.

Explosion de fulmi-coton à Thorn Trois victimes

Berlin, 31 mai. — On mande de Thorn : « Une explosion de fulmi-coton a blessé grièvement un capitaine, un lieutenant et un sous-officier. Les victimes ont été projetées en l'air par l'explosion. »

La loi sur les sucres en Allemagne

Berlin, 30 mai. — Le *Moniteur de l'Empire* publie la nouvelle loi sur le régime des sucres. Les dispositions de cette loi ayant trait à la quotité du contingent des raffineries, aux droits d'entrée et à l'impôt sur les sucres, entreront en vigueur dès le jour de sa promulgation. Le reste ne trouvera son application qu'à partir du 1er août 1896.

Une matinée à bord d'un navire

Londres, 31 mai. — Le paquebot de l'Inde, arrivé à Plymouth, apporte de nouveaux détails sur la mutinerie qui éclata le mois dernier à bord de la goëlette transportant de Cayenne au Mont-Argent 25 prisonniers.

Le quatrième jour du voyage les prisonniers se révoltaient, mettaient le gardien et les cinq hommes de l'équipage en chaînes, s'emparaient des vêtements des hommes du bord et s'embarquaient pour la mer des Antilles.

Après six jours, quinze prisonniers quittaient le vaisseau pour marcher sur l'*Orénoque*.

Le bateau a été saisi à Amacura par la police vénezuélienne. On n'a pas de nouvelles des prisonniers.

La ligne ferrée transsibérienne

D'après une dépêche de Moscou, les négociations entre la Chine et la Russie ont abouti. Le passage du transsibérien vers Vladivostok est consenti, mais il n'est pas question d'un embranchement sur Port-Arthur.

Désordres à l'Ecole polytechnique de Rio. — Le directeur traîné par les cheveux par les étudiants.

Rio de Janeiro, 30 mai. — De violents désordres se sont produits à l'Ecole polytechnique de Rio.

Quelques élèves ayant injurié le directeur, leur renvoi avait été décidé. Cette mesure provoqua un soulèvement général des élèves qui, en troupe compacte se sont dirigés vers le cabinet du directeur, brisant tout sur leur passage.

Les étudiants ont de nouveau insulté le directeur, l'ont menacé de leurs cannes et lui ont jeté des œufs.

Le directeur essaya de les calmer ; mais quatre d'entre eux le saisirent par les bras et par les cheveux et le traînèrent en dehors de son cabinet.

Des professeurs parvinrent à l'arracher aux mains des élèves, qui sortirent alors de l'école en faisant de nouveaux dégâts.

L'Ecole a été occupée militairement et fermée jusqu'à nouvel ordre.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un côté de l'esprit de la population roubaisienne. — Il suffit de suivre, par devoir professionnel, assez assidûment les audiences du tribunal de police correctionnelle, ou même d'en parcourir régulièrement les comptes-rendus quotidiens pour constater que les délits d'outrage et de rebellion envers les agents constituent une proportion considérable dans la nomenclature des infractions à la loi pénale relevées à la charge de certains « citoyens » de notre ville de Roubaix.

On dira que dans une cité où tout marche à la vapeur, où la besogne s'expédie avec une fébrile activité, on a tôt fait que de clouer d'un terme vif et alerte un représentant de la force publique qui vous adresse une observation souvent fort judicieuse; on a peut-être des prédispositions à la lancer, en la regrettant aussitôt après, la fameuse apostrophe, sous une forme abrégée : « La garde meurt et ne se rend pas ».

Mais, malgré tout, la façon de détenir ce record d'un nouveau genre est caractéristique ; elle découvre tout un côté de l'esprit d'une partie de la population roubaisienne. Le « sergot », comme l'on dit dans le noble langage de la capitale, représente l'autorité ; outrager l'un, c'est insulter l'autre, c'est la méconnaître.

Or, ce résultat, il faut le confesser, n'a pas été sans être quelque peu cherché, volontairement ou non, par les préconisateurs des théories collectivistes. Depuis huit ans, dix ans, a-t-on assez proclamé dans les réunions populaires, à Roubaix, l'égalité absolue, à outrance de tous les individus, les uns à l'égard des autres ! a-t-on assez exhorté les masses à faire litière de tous les préjugés d'un autre âge, à travailler au nivellement de toutes les situations. Le chef de famille, le père ne sont plus que des mots en présence des principes de l'union libre et de la mise des enfants à la charge de l'Etat. Cet Etat lui même, c'est tout et ce n'est rien; dès le moment où tous les citoyens ne sont plus que les ouvriers de ce seul et unique Patron, il n'y a pas de raison pour que le citoyen Pierre doive céder devant le citoyen Jacques.

Le peuple qui est simpliste n'a plus devant cette disparition annoncée de toutes distinctions entre individus, que des notions confuses de l'idée d'autorité. Quand il lit sur les étendards arborés par les sociétés de Libre Pensée la lamentable devise : « Ni Dieu, ni Maître»; quand il s'entend continuellement appeler « peuple souverain », il finit par perdre de vue l'idée même d'obéissance aux lois, de respect au Pouvoir.

Le refrain :

Vive la sociale
Les patrons sont des canailles
Ne tarde pas à devenir :
Vive la sociale
Les agents sont des canailles

Le pochard qu'on veut remettre dans le droit chemin, le citoyen frappeur qu'on dérange dans l'exercice de ses droits (!) de correction sur sa femme, l'amateur de lutte qu'on empêche d'essayer sa force sur l'omoplate de son voisin, tous ces aimables personnages redisent en prose à l'agent verbalisateur les paroles de la chanson connue : ainsi se complète l'éducation du peuple de la ville sainte.

Il n'est pas étonnant que Roubaix fournisse un contingent aussi respectable de délits de manquements à l'autorité, et avec la poussée de jeunes générations élevées dans cette atmosphère d'indiscipline, cela ne fera que croître et embellir.

Sans vouloir en tirer quant à présent des conclusions, contentons-nous de déplorer un pareil état d'esprit.

***

Il est un autre genre de délit qui n'a pas attendu, pour s'acclimater sur notre territoire, l'avènement des théories collectivistes : nous voulons parler de la fraude.

Il est plus ancien, plus classique ; il fait aussi fort bonne figure dans la statistique; à chaque séance de la juridiction répressive, il faut lui consacrer un chapitre spécial.

Ce délit a ses professionnels, grands et petits, et comme toute corporation bien constituée qui se respecte, il a sa hiérarchie : il nous souvient avoir entendu à l'audience un inculpé répondre à l'interrogatoire du Président : Votre profession ? — Maître fraudeur.

On n'est pas plus cyniquement âmoureux de son métier.

Il y a aussi les intermittents, les ouvriers et ouvrières de fabrique qui utilisent, à l'aide de la contrebande, les loisirs du chômage ; ils *portent* pour les entrepreneurs de fraude. Bien souvent ils se font prendre par les commis ; c'est ici que devient vrai le dicton populaire : Les petits paient pour les gros.

Mais ces humbles n'en sont pas autrement émus.

Que de gamins ne voit-on pas aussi défiler à la barre pour avoir fait la fraude! Le plus souvent, sans qu'il soit cependant aisé de l'établir, ils sont envoyés à la frontière par les parents qui recueillent les bénéfices, quand l'enfant a pu *passer*.

La multiplicité de ces contraventions à la loi de douanes tient nécessairement à la facilité offerte par la proximité de la frontière et aussi à l'influence du milieu et à la propagation de certaines idées reçues. Que de cerveaux admettent comme axiome que : frauder l'Etat n'est pas mal faire ou que si c'est un méfait, il est justifié par des représailles : l'Etat, ajoute-t-on, pressure suffisamment à son tour.

Il sera difficile d'enrayer ce mal : le remède le plus efficace est assurément une répression énergique; car la crainte du gendarme et de la justice est le commencement de la sagesse. J. C.

L'assemblée générale annuelle du syndicat mixte de l' « Industrie roubaisienne ». — Hier dimanche a eu lieu la fête du syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne.

Le programme comprenait une messe avec la bénédiction du nouveau drapeau et une réunion générale au siège du syndicat, rue de la Paix.

La messe. — La messe a eu lieu à 9 heures à l'église Saint-Martin. Bien avant le commencement de la messe, l'église est comble. Celle-ci est magnifiquement ornée de tentures et de bannières rouges.

La « Grande Fanfare » et la « Chorale du Syndicat » prêtent leur concours à la cérémonie.

C'est le R. P. Pascal, franciscain, de Roubaix, qui a célébré la messe.

Après l'évangile, il monte en chaire pour prononcer l'allocution d'usage :

« Qu'est-ce qu'un drapeau ? dit-il. Petite chose en apparence, grande chose en réalité.

» Ce drapeau n'est-il pas, en effet, le signe auquel on reconnaît une nation ? Composés comme nous le sommes d'un corps et d'une âme, il nous faut de toute nécessité certaines choses matérielles, visibles, tangibles, qui expriment certaines autres choses immatérielles et invisibles.

» Il en est ainsi du drapeau. Le drapeau ! c'est tout dans l'armée : c'est sa joie, sa gloire, sa tristesse, son désespoir, sa vie, enfin.

» Quand le drapeau flotte sur le bastion conquis, oublieux de ses blessures, le soldat dévore de ses deux yeux son drapeau triomphant. Quand il s'agite en détresse, le soldat s'élance et se fera tuer, s'il le faut. Ah ! c'est que tout est là, dans les plis du drapeau ; là, la famille, la patrie, la force, l'honneur, là, tous les grands biens et tous les grands amours de l'homme.

» ... Chaque nation a son drapeau. Catholiques, nous avons le nôtre : c'est la Croix.

» ... Cette Croix, je la vois orner votre étendard... Vous avez raison de la placer là, car c'est le signe par lequel vous vaincrez.

» Au-dessus d'elle, deux mains se pressent dans une amicale étreinte... Vous voulez donc être unis.

» Vous aussi, vous vous êtes associés et vous avez eu grandement raison. »

L'orateur dit que les membres du Syndicat font revivre la vraie fraternité chrétienne.

« A propos du couronnement de l'Empereur de Russie, les journaux ont donné un détail qui m'a frappé : lorsque le signal du départ est donné par le canon, l'Empereur monte à cheval, et, dit, après avoir fait un grand signe de croix : « En avant, messieurs, avec Dieu ! »

» C'est, Messieurs, la parole que je vous laisse en souvenir de la bénédiction de votre drapeau.

» Avant de sortir de cette église, avant d'entreprendre une œuvre importante, avant votre travail, faites donc un beau et grand signe de croix; puis, dites-vous en vous-même et aussi à ceux qui vous entourent : En avant, avec Dieu ! » »

Cette allocution a paru faire la plus grande impression sur l'auditoire.

Pendant la messe, la « Grande Fanfare » a exécuté une Fantaisie sur Faust (Gounod) et un Allegro. La « Chorale du Cercle » a chanté, sous la direction de M. Dhaenens, le *Credo* de Dumont. M. Jules Carpentier, soliste de la société, a chanté magnifiquement un « *O Salutaris* de Lefébure.

A l'issue de la messe, M. le Doyen de Saint-Martin a bénit le nouveau drapeau du syndicat. Ce drapeau est splendide. Il est aux trois couleurs nationales, porte sur une face ces mots : « Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne, fondé en 1889. » Au centre une croix, et au-dessous deux mains qui se serrent fraternellement. Sur l'autre face, se lit l'énonciation des diverses œuvres du Syndicat.

De l'église au local. — Après la messe, les membres du Syndicat se forment en cortège. En tête vient la *Grande-Fanfare*, puis le Syndicat, précédé de son drapeau et de sa chorale.

En route, la *Grande-Fanfare* et la chorale se font entendre alternativement.

La réunion générale. — Vers dix heures un quart, le cortège arrive au siège du syndicat rue de la Paix, 22, après avoir passé par les rues du Pays et du Collège.

M. Louis Cordonnier, président, remercie les membres de la « Grande Fanfare » et leur offre un vin d'honneur. La « Grande Fanfare » exécute alors la *Marseillaise*, qui est bissée.

A onze heures et demie, la séance commence.

La salle du premier étage est comble.

M. Louis Cordonnier préside. Il est assisté de M. Georges Heyndrickx, vice-président patron et M. Philippe Logé, vice-président ouvrier.

La séance commence par la prière d'usage.

M. Louis Toulemonde, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance générale du 26 mai 1895. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

La parole est alors donnée à M. Faidherbe père, qui entretient l'assemblée de « la marche générale de l'ensemble du syndicat. »

« Dans toute maison de commerce, dit M. Faidherbe, on fait chaque année l'inventaire. Nous allons faire de même, et de plus résumer le travail du syndicat durant les huit années de son existence.

» Comme tous les corps de métiers, le syndicat a choisi son patron, c'est Notre-Dame de l'Usine.

» Les dépenses totales ce sont élevées à 64.192,33.

» En 1888, le Syndicat comptait 1.039 membres.

» y a eu 189 membres nouveaux; en 1889, il 1890, 294; en 1893, 144; en 1894, [illegible]; en 1895, 412.

» 142 membres du Syndicat n'ont jamais travaillé dans les usines non-syndiquées.

» Les ouvriers des usines syndiquées sont au nombre de 13.500; il n'y a parmi eux que 1.260 syndiqués.

» Ces deux détails prouvent bien que nul n'est forcé d'entrer dans le Syndicat. »

Le rapporteur passe ensuite en revue les différentes œuvres du syndicat mixte.

Société de secours mutuels Saint-Joseph. — 96 nouveaux adhérents. — Recettes : 76.075 fr. 25; Secours : 61.472 fr. 30.

Société de consommation de Saint-Martin. — Fondée en 1890. — Elle a distribué 49,805 fr. 25 de charbon, 32,295 fr. 50 de pommes de terre, 6,168 fr. 40 de couvertures. De plus, elle a donné gratuitement 275 couvertures.

Caisse de retraite pour les employés. — Fondée en 1890. — Les versements ont été : en 1890, de 2,092 fr.; en 1891, de 2,866 fr.; en 1892, de 3,190 fr.; en 1893, de 1,716 fr.; en 1894, 1,468 fr.; en 1895, de 1,350 fr.

Caisse de retraite pour ouvriers. — Quatre cent vingt adhérents ouvriers qui ont versé 3.960 fr. Les patrons ont versé 6 000 fr.

Souvenir aux militaires. — A partir de 1895, une pièce de 5 fr. est envoyée, à l'occasion de la réunion annuelle du syndicat mixte, à chaque sociétaire sous les drapeaux.

De plus, le syndicat a organisé de nombreuses conférences.

Il possède une chorale de cinquante quatre membres, une section dramatique, des sociétés de jeux.

Il renferme encore trois Comités d'Etudes ; le premier composé d'ouvriers, le second d'employés, le troisième de patrons.

Le rapporteur entretient ensuite l'auditoire des œuvres particulières de chaque usine. Notons l'Ecole ménagère, où les jeunes filles apprennent à faire le ménage et la boulangerie de l' « Union » dont on connaît l'importance.

M. Eugène Ernoult prend ensuite la parole pour donner un compte-rendu des travaux du Bureau et du Conseil syndical. Le Bureau s'est réuni huit fois et le Conseil, deux. Il expose ensuite la situation financière du Conseil syndical. Celle-ci est brillante.

MM. Lapierre, Wagnon, Hus, Mesplond et Dillies entretiennent ensuite l'assistance plus en détail des œuvres énumérées par M. Faidherbe.

A propos des réunions du Comité d'études sociales des Syndicts ouvriers, M. Wagnon lit un vœu demandant la réforme de la loi sur les habitations ouvrières. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Enfin, M. Louis Cordonnier, président du syndicat, prend la parole. Dans une courte et vibrante allocution, il montre l'accroissement du syndicat qui compte aujourd'hui plus de 3,000 membres.

Il fait connaître l'école de piqûrage, dont l'idée revient à Mme Heyndrickx, et l'Institut technique de Roubaix.

M. Louis Cordonnier déclare que, dans cet Institut, on formera des patrons non seulement possédant les connaissances techniques nécessaires, mais encore connaissant les devoirs sociaux qui leur incomberont.

Il annonce que 16 bourses y seront fondées par le syndicat pour les enfants de ses membres ouvriers.

M. Louis Cordonnier termine en exprimant l'espoir que tous les membres du syndicat pourront assister, à Reims, aux fêtes du Jubilé national.

Des acclamations répétées saluent la fin de ce discours.

On procède alors au tirage de la tombola : le gagnant est le numéro 788.

La prière d'usage et le *De Profondis* récité à l'intention des défunts terminent la séance.

La messe de prémices du R. P. Foulon. — C'est dimanche à la grand'messe, en l'église Notre-Dame, que le R. P. Foulon, dont nous avons signalé la sublime vocation, a officié pour ses prémices sacerdotales. M. le chanoine Evrard, curé-doyen de la paroisse, remplissait, en chape, les fonctions de prêtre assistant, le R. P. Dromaux, celles de diacre et le R. P. Ragueneet, celles de sous-diacre. Ce dernier religieux est un ancien missionnaire de la Kabylie.

Les membres de la famille du nouveau prêtre occupaient des places qui leur avaient été réservées dans le chœur.

Après l'Evangile, le R. P. Gabory, supérieur de l'Ecole apostolique des Pères Blancs, à Lille, a prononcé un émouvant discours. Il a d'abord rappelé comment Notre-Seigneur avait recruté ses apôtres, comment il les avait investi des nobles prérogatives de la prêtrise et comment il les avait envoyés dans le monde pour être les prédicateurs de son Evangile. Il a ensuite fait l'application de ces trois importantes étapes de la vocation apostolique au jeune Père qui célébrait sa messe de prémices. Son récit des adieux de la mère du néophyte et de sa bénédiction a été fort touchant. Non moins émouvante a été la perspective qu'il a ouverte sur les dangers et les difficultés qui attendaient le missionnaire sur mer, sur terre, dans des pays brûlés par le soleil équatorial et au milieu de peuplades sauvages plongées dans toutes les turpitudes physiques et morales.

Le R. P. Gabory a fait excellemment ressortir le bien immense que ces peuplades devaient retirer de la prédication de l'Evangile. S'adressant en dernier lieu au jeune Père, il lui a montré la sublimité de sa mission et les récompenses qu'elle lui procurerait.

La chorale Notre-Dame, fidèle à son but qui est de rehausser l'éclat des solennités religieuses de sa paroisse, a chanté la messe en *ré* de Niedermeyer en y intercalant le *Credo* de Dumont en plein chant. M. Koszut a exécuté sur l'orgue un offertoire dont le caractère, la tonalité et le rhytme donnaient l'impression locale des contrées africaines que le R. P. Foulon est appelé à évangéliser.

L'archevêque de Cambrai à Roubaix. — Sa Grandeur, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, est arrivé, dimanche soir, à Roubaix, venant de Lille. Il est descendu au presbytère de Notre-Dame. Aujourd'hui lundi, il doit administrer le sacrement de confirmation à 7 heures à Notre-Dame, et présider à 10 heures à l'inauguration du demi-pensionnat Saint-Louis et à 10 heures et demie à celle de l' « Institut technique ».

Les premières communions. — La journée de dimanche a été pour les paroisses du Saint-Sépulcre, du Très-Saint-Rédempteur et de Saint-Jean-Baptiste une journée de joie et de douces émotions provoquées par la touchante cérémonie de la première communion.

AU SAINT SÉPULCRE, 136 garçons et 120 petites filles préparés avec un dévouement tout paternel par le clergé de la paroisse ont fait l'édification de l'assistance à la joie de leurs parents en s'approchant pieusement pour la première fois de la Table-Sainte à la messe de sept heures.

Tous ces enfants ont assisté ensuite avec recueillement à la grand'messe, pendant laquelle M. Marcelli, directeur de la maîtrise, a interprété avec beaucoup d'expression un morceau de violon.

Aux vêpres, chantées en faux bourdons, ont eu lieu, toujours avec la même édification de la part des enfants, la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la sainte Vierge et à saint Joseph. M. le Curé de la paroisse, avant chacune de ces cérémonies, a adressé aux premiers communiants de courtes mais émouvantes allocutions dans lesquelles il a laissé déborder les sentiments affectueux de son cœur de père à l'égard de ces enfants qui vont bientôt se trouver exposés aux assauts des passions et d'un monde corrupteur.

AU T. S. RÉDEMPTEUR, les enfants préparés également, avec un soin tout particulier, par le clergé de la paroisse, ont provoqué, par leur piété, l'admiration générale. Ils étaient au nombre de 130 garçons et 140 petites filles. Après avoir, à la messe de sept heures, accompli le premier acte important de leur vie, ils ont assisté à la grand'messe célébrée avec la solennité des grandes fêtes.

A la suite des vêpres, M. l'abbé Duthilleul, professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires, a prononcé une allocution qui a vivement impressionné les enfants, leurs parents et la nombreuse assistance. Le renouvellement des vœux du baptême et la consécration à la sainte Vierge et à saint Joseph, suivis de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, a clôturé cette belle journée.

Aujourd'hui lundi, à huit heures, conformément au louable usage introduit dans la paroisse, aura lieu, en même temps que la messe d'action de grâces, la fête de la Sainte Enfance qui fait participer les tout jeunes enfants à l'allégresse de leurs aînés qui ont fait, la veille, leur première communion.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE. — La cérémonie s'est faite hier dans cette église au milieu du plus grand calme. Les enfants, au nombre de cent, ont fait processionnellement leur entrée dans l'église en chantant avec beaucoup de piété des cantiques de circonstance. Chaque année on voit toujours augmenter le nombre des parents et des amis qui tiennent non seulement à voir de près cette touchante cérémonie, mais qui la rendent plus imposante encore, en accompagnant à la Sainte Table leurs chers enfants.

Le soir, aux vêpres, qui ont été chantées très solennellement, M. le curé de la paroisse a bénit la statue de l'*Enfant Jésus de Prague* dont la dévotion est déjà bien connue à Roubaix. Toute l'assistance lui a fait un accueil enthousiaste. Le « Petit Gratuit », comme on le nomme à Prague, est debout, revêtu d'un riche manteau royal et couronné d'un diadème. Sa main droite est levée pour bénir; la gauche soutient un globe d'or.

Une réunion collectiviste. — Les collectivistes ont tenu, samedi, au local *La Paix*, une réunion plénière privée, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire de Roubaix. M. Carrette a déclaré que, quels que soient les obstacles, quelles que soient les embûches, la municipalité ferait tout son devoir ; elle tiendra haut et ferme le drapeau de la République sociale.

M. Sauve-Evansy, rédacteur en chef du *Réveil-Egalité*, a ensuite pris la parole.

« Ce que nous avons fait est bien, a-t-il dit ; ce que nous avons à faire est beau, et nous n'aurons le droit de nous reposer sur nos lauriers que lorsque, sous nos coups répétés, le régime capitaliste aura disparu, pour faire place à cette République sociale que vous acclamiez tout à l'heure, sur l'invitation de Carrette ».

L'orateur après avoir examiné à son point de vue l'état électoral et politique de Roubaix depuis 1892, déclare que deux partis sont en présence : celui de la conservation sociale, représenté par « l'union de MM. Reboux et Motte » et le parti de la rénovation sociale, que représente le parti collectiviste.

Il a dit que l'élection de M. Eugène Motte au Conseil général a été la conséquence de la trop grande confiance que les collectivistes avaient en eux-mêmes. Puis il a démontré la nécessité de l'action — de tous les jours et de tous les instants. Il a exposé comment les socialistes doivent comprendre l'organisation et a déclaré que « si le préfet complote avec MM. Motte, Allard et Lagache l'annulation des élections du 3 mai, il peut être certain que les électeurs roubaisiens se vengeront cruellement de cette canaillerie. »

Une fête privée, à « La Paix ». — Un punch par souscription, a été offert, dimanche soir, au local *La Paix*, boulevard de Belfort, à M. Sauve-Evansy, rédacteur en chef du *Réveil-Egalité*.

Seuls les membres du Parti Collectiviste ont été admis, sur la présentation de leur carte. M. Henri Carrette, maire de Roubaix, et plusieurs conseillers municipaux, assistaient à cette réunion intime.

M. Sauve-Evansy a remercié la Commission organisatrice de son initiative, et M. Henri Carrette a prononcé quelques paroles de félicitations.

Après quelques chants révolutionnaires, la fanfare *La Paix* a joué l'*Internationale*.

M. Sauve-Evansy, accompagné jusqu'à la gare par le maire de Roubaix, a repris le train pour Lille à dix heures quarante-huit.

Une inqualifiable agression. — Une quinzaine d'hommes, porteurs de cannes et de bâtons, remontaient la rue Neuve, dimanche, à onze heures du soir, dans la direction de la Grand'Place. Ils chantaient des refrains révolutionnaires, et le légendaire « A bas Reboux, il faut le pendre ! »

Après avoir carillonné à la porte d'entrée des bureaux du *Journal de Roubaix*, les manifestants, dont plusieurs avaient à la main un bouquet de fleurs, se portèrent vers le *Café Minos*, siège de l'*Union des Patriotes*, dont les fenêtres du premier étage, étaient ornées de transparents en l'honneur de Jeanne d'Arc.

M. Charles Morille, propriétaire du café, attiré par le bruit, arriva juste à temps pour empêcher l'envahissement de son établissement. Cependant, sans l'intervention des personnes qui se trouvaient dans le café, M. Morille eût été impuissant, car les manifestants, furieux, se ruèrent sur le tambour vitré de la porte, dont ils brisèrent les vitres, à coups de bâton, au cri de : « Vive la Sociale ! » Bientôt le sol fut jonché de débris